

EM1 : Atelier RSU

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

A l'issue de la formation, l'apprenant sera en capacité de :

- Comprendre l'intérêt et le fonctionnement de la campagne du RSU
- Réaliser son RSU en autonomie les années suivantes
- Valider son RSU
- Être en mesure de présenter son RSU aux élus

PREREQUIS :

- Avoir transmis les 12 DSN de la collectivité de l'année 2025 (sauf pour les collectivités adhérentes à la Paie à Façon)
- Avoir à sa disposition le compte financier unique 2025, les dossiers des agents (format numérique ou papier) et le bordereau URSSAF
- Avoir un ordinateur portable à disposition

MOYENS :

Moyens pédagogiques :

- Présentation de la réglementation en vigueur
- Présentation de la plateforme de saisie
- Saisie du RSU en direct

Moyens matériels :

- Salle équipée : vidéoprojecteur, ordinateur
- Supports de formation

MODALITES DE DEROULEMENT :

Présentiel



DUREE :

Une demi-journée



DATE :

18 juin et 17 septembre 2026



HORAIRE :

9h-12h30



LIEU :

Centre de Gestion de la Haute-Savoie



PUBLIC VISE :

Secrétaire de Mairie, Directeur ou Agent en charge des ressources humaines, dans les collectivités de moins de 20 agents.



FORMATEURS :

Eléa SOUILHE & Cyril DEGRAVEL

CONTENU :

La formation se déroulera en 2 temps :

1. Apports théoriques :

- a. Présentation du RSU, de son intérêt et des obligations réglementaires
- b. Présentation de la plateforme technique mise à disposition des collectivités
- c. Présentation des éléments d'analyse et de comparaison existant

2. Mise en pratique :

- a. Accompagnement des collectivités dans la saisie des données « Agent »
- b. Accompagnement des collectivités dans la saisie des données « collectivité »
- c. Validation du RSU, édition de la fiche synthèse et analyse des résultats.

MODALITES PERMETTANT LE SUIVI ET L'EVALUATION DE LA FORMATION :

Assiduité : feuille d'émargement par demi-journée

Evaluation des acquis : évaluations intermédiaires et évaluation finale

Evaluation de la formation : questionnaire d'évaluation « à chaud » et « à froid » de la session

Emploi et Management

ACCESSIBILITE :



Formation accessible aux agents en situation de handicap



Parking privatif



Parc à vélo



Transports en commun



Gare ferroviaire



RESTAURATION :

Possibilité de restauration sur place (accès libre à la cafeteria du CDG74, où il est possible d'amener, conserver et réchauffer son repas) ou dans un établissement extérieur à proximité du site de formation



TARIF :

120€/collectivité